Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 62 (1998)
Heft: 247-248

Artikel: Les premières traces de l'italianisme agio
Autor: Rainer, Franz
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399989

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES PREMIÈRES TRACES DE L'ITALIANISME *AGIO*

Originellement, *agio* désignait la «différence entre la valeur nominale et la valeur réelle d'échange d'une monnaie, d'un effet [et] le profit que cette différence permettait de réaliser» (*Petit Robert*, éd. 1995). Quand, p. ex., le rapport légal entre or et argent ne correspondait plus à la valeur sur le marché de ces deux métaux, il était courant de recevoir une prime, un agio, pour les monnaies dont le métal s'était apprécié.

L'origine du mot est incertaine. On a voulu le mettre en rapport avec it. *vantaggio* 'avantage', it. *agio* 'aise' ou le grec byzantin *allágion* 'change', hypothèse considérée comme la plus probable par les auteurs du *DELI*[1]. En italien, le mot est attesté depuis le XVIe siècle[2] sous différents aspects formels: *lazo* (1526, Venise), *aggio* (av. 1530, Florence), *agio* (1536, Florence), etc.[3] Il connut une diffusion pan-européenne au cours des XVIe et XVIIe siècles. Nous le trouvons très tôt en néerlandais, sous les formes *aigeo* (1565), *augeo* (1565), *agio* (1643), *dagio* (1643), *lazo* (1643), *l'agio* (1655), *agie* (1657), *lagio* (1660), *aggio* (1676) et *d'agio* (1683)[4]. La situation fut semblable dans les pays de langue allemande: *laso* (1610), *Aggio* (1635), *laggio* (1648), *Wechsel-Lagio* (1654), *lazo* (1657), *agio* (1669)[5]. Pour l'Angleterre, l'*Oxford English Dictionary* (Oxford: Claren-

---

(1) Cf. Cortelazzo, Manlio / Paolo Zolli *Dizionario etimologico della lingua italiana.* Vol. 1. Bologne: Zanichelli, s.v. *aggio*.

(2) Edler, Florence *Glossary of Medieval Terms of Business. Italian Series 1200-1600.* Cambridge, Mass.: The Medieval Academy of America 1934 (Klaus Reprint 1970), p. 25 donne comme première attestation la forme siennoise *asi*, de 1281. Or, selon Castellani, Arrigo «Capitoli d'un'introduzione alla grammatica storica italiana. IV: Mode settentrionali e parole d'oltremare», *Studi Linguistici Italiani* XIV (1989), p. 7, cette forme serait à interpréter comme 'assi' et non comme 'aggi'.

(3) Cf. *DELI*, Edler, *op. cit.*, Battaglia, Salvatore *Grande dizionario della lingua italiana.* Vol. 1. Turin: UTET 1961.

(4) Cf. de Bruijn-van der Helm, Johanna A.M. *Merce, moneta e monte. Termini commerciali italiani attestati nei testi neerlandesi dei secoli XVI e XVII.* Proefschrift, Utrecht 1992, pp. 60-61.

(5) Cf. Schirmer, Alfred *Wörterbuch der deutschen Kaufmannssprache.* Strasbourg: Trübner 1911, p. 7.

don [2]1991) contient une première attestation datée de 1682: *...and that profit is called by the Italians Aggio*. La grande variation formelle des termes est due, d'un côté, aux différences dialectales existant en Italie (entre Venise et Florence, notamment) et, de l'autre, à la déglutination du *l* de *(al)lagion* – ou, dans les autres hypothèses étymologiques, l'agglutination de l'article *l'* – et l'agglutination de la préposition *d'*.

En ce qui concerne la France, tous les dictionnaires datent *agio* de 1679, année de la publication, à Paris chez Louis Billaine, de la seconde édition du *Parfait Negociant* de Jacques Savary, «reveüe, corrigée, et augmentée par l'Auteur de plusieurs questions sur le fait du Commerce des Lettres et Billets de Change, des Faillites. Du Banco de Venise; et du Commerce des Soyes de Messine». Le terme ne figure pas encore dans la première édition de 1675, parce qu'il se trouve dans un «Memoire tres curieux concernant l'establissement du Banco de Venise [...]» ajouté dans la seconde édition et dû à la plume d'un «Negociant des plus habiles dans le Commerce d'Italie» (tome II, p. 124). Notre terme y figure une seule fois, dans le sous-chapitre «OR» d'un chapitre intitulé «Prix des especes qui ont cours à Venize»:

> Pistoles d'Espagne, Venize, Florence, Gennes, et Loüis d'or de juste poids valent suivant le Reglement vingt-huit livres.
> La Pistole d'Italie vingt-sept livres. Le Sequin seize livres.
> Hongres ou Ducas quinze livres dix sols.
> C'est-là le prix ancien conforme aux Statuts de la Republique, lesquels n'ont point esté changez; mais parce que la grande fabriquation des Sequins a rendu l'or rare, et en a fait augmenter le prix, les Sequins valent dix-sept livres, et les Hongres seize livres, et outre cela deux jusques à deux et demy pour cent **dagio**, de mesme que les Pistoles, ce qui augmente et diminuë suivant la recherche, mais le prix des Sequins demeure fixe à dix-sept livres. (p. 129)(6)

Or, il paraît que notre terme était déjà connu en France avant cette date de 1679. C'est au moins ce que semble suggérer le passage suivant d'un traité monétaire publié par D[enis] Godefroy en 1611 à Paris chez

(6) Ce passage a été cité pour la première fois par Alwin Kuhn dans son travail classique sur le langage commercial français du XVIIe siècle, *Die französische Handelssprache im 17. Jahrhundert.* Thèse, Leipzig 1931, p. 117, qui pourtant le situe à la page 154 – et non pas 129. Cette indication bibliographique sera reprise par tous les chercheurs et lexicographes postérieurs: Boulan, Henri *Les mots d'origine étrangère en français (1650-1700).* Amsterdam: Paris 1934, p. 19, qui écrit *d'agio*, le *Trésor de la Langue Française*, etc. S'il ne s'agit là que d'un simple lapsus de la part de Kuhn, cette différence est probablement due à l'existence de plusieurs éditions (pirates) de ce *best-seller* qu'était le *Parfait Negociant* de Savary.

Pierre Chevalier sous le titre *Advis presenté à la Royne. Pour reduire les Monnoies à leur juste prix et valeur, empescher le surhaussement et empirance d'icelles:*

> Les ordonnances des monnoies permettent aux changeurs de prendre quelques legers proffits pour le change de la monnoie d'argent en monnoie d'or: tellement qu'il est impossible d'empescher que les monnoies d'or n'ayent quelque moderé surhaussement de prix, appellez par les Italiens âge, qui n'apportent desordre ny desreglement aux monnoies. (p. 129)

Un an après, le 7 septembre 1612 exactement, Henry Poullain se réfère à ce même passage dans un mémoire intitulé «Du désordre qui est maintenant aux monnoyes d'Espagne»(7):

> Que si, il [*sc.* Godefroy; F.R.] repartoit, Que la commodité de l'or, qui poise et occupe moins que le billon, est cause du surhaussement dudit Escu; l'on luy pourroit respondre que cette mesme commodité est commune en tous les autres Estats, où l'argent et le billon y ont cours concurrément avec l'or: et comme commune, qu'elle ne peut nuyre plus aux uns qu'aux autres. Que ceste commodité est appelée des Banquiers Italiens *aggio*, qui est l'agge ou facilité de le transporter plus aisément que l'argent; et pour laquelle, ils estiment tousiours un payement en or d'un sold sur Escu, plus que s'ils le faisoient en argent: Encores que, parfois, ils estendent dextrement cette *agge*, aussi bien sur l'argent que sur l'or, selon qu'ils sçavent l'argent estre plus rare ou plus commun dans un Estat que l'or, comme il est à present en France, [...] (pp. 143-144)

Ces deux passages nous apprennent que le terme technique italien *aggio* était déjà connu en France au début du XVIIe siècle, au moins par des experts en matière monétaire comme Godefroy et Poullain(8). Toutefois, la référence aux «Italiens» ou «Banquiers Italiens» dans les deux textes doit s'interpréter sans doute comme indice que le terme n'était pas encore, à l'époque, courant dans l'usage français(9). Les formes *âge* de

(7) Le mémoire fut publié, avec d'autres travaux du même auteur, dans le recueil *Traictés des monnoyes pour un Conseiller d'Estat.* Paris 1621 (sans indication d'un éditeur), pp. 136-158.

(8) Ce qui, d'ailleurs, est plausible vu la grande importance de Lyon dans le commerce franco-italien de l'époque. Germain Martin, dans «La monnaie et le crédit privé en France aux XVIe et XVIIe siècles; les faits et les théories (1550-1664)», *Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales* 2 (1909), mentionne la présence de banquiers italiens dans cette ville qui, selon lui, «était la place où se faisait le plus d'agio sur les monnaies» (p. 17).

(9) Que le caractère exogène et néologique ait encore été senti un demi-siècle plus tard est prouvé, par ailleurs, par le fait que le mot apparaît en caractères gras dans le *Parfait Negociant.*

Godefroy et *agge* de Poullain sont à considérer, semble-t-il, comme des tentatives individuelles de francisation, plutôt que comme reflets d'un usage réel de l'époque. La francisation de Godefroy aura pris comme modèle la longue série de mots où it. *Xaggio* correspond à fr. *Xage: paggio/page, pedaggio/péage*, etc., tandis que le genre féminin de l'*agge* de Poullain pourrait avoir été influencé par la croyance, évoquée dans le texte et encore partagée par certains étymologues du XXe siècle, que *aggio* devait son nom à l'aise (it. *agio*) que procuraient les pièces d'or dans le transport[10].

Université d'Économie de Vienne. Franz RAINER

(10) Après la correction des épreuves de cette note, j'ai trouvé plusieurs attestations de *lazo*, variante vénitienne de *aggio*, dans Mennher, Valentin *Livre d'Arithmetique*. Anvers: [Diest] 1561: *on le* [c.-à-d. le change Anvers-Lyon] *paye tout avec argent current, avec 1 1/2 per cento de lazo, à cause que l'or est mal à recouvrir* (p. 41*v*); *Un Marchant en Anvers achepte argent promis a 2 p cento de lazo* (p. 51*v*); etc. Cet auteur, originaire de Kempten (Allemagne), publiait ses ouvrages en français parce que cette langue, contrairement à l'allemand, était courante entre les commerçants d'Anvers, comme il note dans la préface à son *Arithmetique* publiée en 1563 chez le même éditeur. Son emploi d'italianismes, plus abondants que dans les sources françaises contemporaines, n'est pas sans rappeler l'usage allemand de l'époque (outre *lazo*, cf. encore, dans nos citations, *current* et *per cento / p cento* qui, dans Trenchant, Ian *Arithmetique*. Lyon: Iove 1561 p. ex., sont toujours rendus par les calques *courant* et *pour cent*).